



Les 36 collèges publics deux-sévriens prêts pour une rentrée inédite

vendredi 15 mai 2020, par [lpe](#)

Dans les 36 collèges publics deux-sévriens, quelque 230 agents du Département sont mobilisés pour accueillir dans des conditions optimales de sécurité les élèves de 6e et de 5e lundi 18 mai. Le nettoyage complet des locaux de restauration et un aménagement des flux de circulation et d'accueil sont en cours. " *Le Département a tout mis en œuvre pour que la restauration au collège soit possible dès la rentrée. Nous sommes prêts, la décision d'ouverture de l'espace restauration revient à chaque chef d'établissement. La plupart des collèges rouvre les selfs de manière échelonnée entre le 18 et le 25 mai* ", souligne Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres.

Selon un protocole sanitaire édicté par le ministère de l'Education nationale et décliné par la collectivité départementale, les mesures adoptées au sein des établissements sont les suivantes :

- un protocole sanitaire restauration a été réalisé et validé par le laboratoire Qualyse. Les procédures classiques garantissant quotidiennement la sécurité des aliments sont appliquées avec une vigilance renforcée concernant le lavage des mains ou la réception des marchandises (point d'entrée du virus) ;
- une prestation en menu unique et en portions individuelles est privilégiée avec les conseils de la mission restauration du Département pour l'élaboration des menus ;
- des équipements de sécurité ont été livrés sur l'ensemble des sites le 7 mai dernier sous la supervision des chefs de cuisine.

" *Dans un premier temps, seront servis des repas froids ou chauds selon les protocoles décidés dans chaque collège. Le chef d'établissement est décideur, le Département met à disposition les moyens humains nécessaires et joue un rôle de conseil selon les besoins des établissements. Quelle que soit la formule retenue, les conditions sanitaires seront respectées, les menus simplifiés pour fluidifier le passage au self, les plateaux seront prêts et les salles de restauration ont été réaménagées selon les mesures de distanciation physique exigées* ", ajoute Rose-Marie Nieto, conseillère départementale en charge de l'éducation et des collèges.

Concernant l'approvisionnement, les commandes ont repris du service. Avant la période de fermeture des collèges mi-mars, des denrées dont la date de préemption le permettait ont été congelées selon la procédure réglementaire, cela afin d'éviter toute perte alimentaire. Durant la période de confinement, un contrôle régulier des installations a été réalisé par les agents de la collectivité et les équipes de direction des collèges.

Enfin toujours durant la période de confinement, des dons alimentaires ont été faits à divers organismes : Banque alimentaire, associations caritatives, EHPAD. Le stockage de denrées a également été réalisé pour l'association L'Anneau de l'espoir ainsi que du prêt de matériel de restauration à certains EHPAD pour les besoins du service en chambre. Une trentaine d'agents des collèges s'est également mobilisée pour prêter main-forte au personnel des EHPAD.

Légende photo : Nettoyage en cours et réaménagement en cours au sein du point restauration du collège

Jean-Vilar à La Crèche (crédit photo P. Wall/CD 79).